

CONTRAT DE COMPLAISANCE VELVET STUDIO

Date :..... **Pierceur / tatoueur**.....

Le piercing / tatouage n'est pas un acte anodin, il nécessite une réflexion approfondie et un engagement réciproque entre le pierceur / tatoueur et vous. Par ce contrat le pierceur / tatoueur s'engage à travailler avec professionnalisme, méthodologie et dans le respect mutuel, à informer et suivre à long terme toute l'évolution de votre piercing/ tatouage. D'autre part vous vous engagez à respecter le travail de votre pierceur/ tatoueur en y apportant toute l'attention nécessaire et les soins prescrit par celui-ci.

Méthode de travail :

Le piercing / tatouage tel qu'il est pratiqué, est exécuté avec bienveillance, soin et rigueur. Ceci afin de minimiser la douleur, l'attente et surtout d'exclure toute manipulation pouvant nuire à votre santé ou porter préjudice à votre vie. Grâce à la maîtrise des protocoles d'hygiène et de cette technique que nous nous efforçons d'affiner, nous garantissons un piercing/ tatouage en toute sécurité.

Votre piercing/ tatouage s'effectuera dans la salle clinique, pièce prévue uniquement à cet effet. Le pierceur/ tatoueur utilisera des aiguilles et des gants stériles à usage unique. Tout son matériel est stérilisé quotidiennement en respectant un cycle de stérilisation aux normes les plus strict dictée par le Dr Guiard-Shmitt membre du groupe pierceur-médecins de l'hôpital Rotschild de Paris.

Les bijoux et encres de tatouage utilisés sont conditionnés individuellement et stérilisés en suivant le même cycle que le matériel. Pour le tatouage celle ci ont été approuvées par le ministère de la santé public et testées dermatologiquement en laboratoire. Pour le piercing ceux-ci sont de qualités égales aux prothèses utilisées en chirurgie, ce qui assure par conséquent d'infimes risques de rejet. Ils peuvent être en acier chirurgical (316 l), titane, niobium, p.t.f.e. La matière diffèrera selon les cas.

Comme tout acte «chirurgical » sur le corps humain, nous ne pouvons pas garantir une réussite à 100% et nous dégageons de toutes responsabilités en cas de complications.

Votre hygiène de vie et corporelle jouera un rôle important dans la cicatrisation de votre piercing/ tatouage, ainsi que les soins que vous y apporterez.

Je soussigné(e) :

Numero piece d'identité:
Date et lieu de naissance :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Type de tatouage et emplacement :
Type de piercing et matière du bijou posé :
E-mail ou portable :

Je certifie sur l'honneur :

-Avoir plus de 18 ans	oui	non	
-J'ai bien mangé les 12 dernières heures	oui	non	
-Je suis sous l'emprise de drogue ou d'alcool	oui	non	
-Je suis atteint d'une maladie dermatologique	oui	non	
-Je suis atteint d'une maladie sanguine	oui	non	
-Je suis sous traitement médical	oui	non	Si oui, précisez
-Je suis allergique à Iode	oui	non	
Nickel	oui	non	
Latex	oui	non	Autres.....

SIGNATURE:

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS:

Je soussigné(e)
Numéro de carte d'identité :
Numéro de téléphone :
Autorise mon fils/ ma fille
Né(e) le à
Agé(e) de ans
A se faire Tattoué(e)/ Percé(e)
par l'équipe de Velvet Studio.
Fait à Le

SIGNATURE :

PS: Joindre la photocopie recto verso de la carte d'identité du parent et de l'enfant + le livret de famille si le nom de famille est différent.